

#16

www.sumene-artense.com

ÉTÉ 2026

MAGAZINE

Sumène Artense
COMMUNAUTÉ



VIVRE ~ Enfance jeunesse → p.10

Pôle enfance jeunesse Sumène Artense : des vacances d'été très animées !

ANTIGNAC | BASSIGNAC | BEAULIEU | CHAMPAGNAC | CHAMPS-SUR-TARENTAINE-MARCHAL
LANOIRE | LA MONSIE | MADIC | LE MONTEIL | SAIGNES | SAINT-PIERRE | SAUVAT | TRÉMOUILLE | VEBRET | VEYRIÈRES | YDES

COMPRENDRE

Élections 2026 : une nouvelle équipe pour poursuivre les projets de territoire → p.13

DÉCODER

Budget 2026, bonne santé financière de Sumène Artense communauté → p.18

AGIR

Préserver la ressource en eau : une gestion collective et bonnes pratiques des propriétaires riverains → p.24



Revoir 3 > 7

Vivre 8 > 11

- . À deux pas de chez vous
- . Premier été au Pôle enfance jeunesse
- . Sumène Artense s'invite en classe

Construire 12

- . Plan Local d'Urbanisme intercommunal : enquête publique
- . Aides pour rénover son logement

Comprendre 13 > 17

- . Élections 2026 : une nouvelle équipe pour poursuivre les projets du territoire
- . Trombinoscope des élus

Décoder 18

- . Budget 2026

Entreprendre 19

- . Rénovation énergétique à Ydéalis
- . LEADER : un coup de pouce européen
- . Partenaire France Active Auvergne

Découvrir 20 > 22

- . Sumène Artense repense son offre de randonnée
- . Pavillon bleu à la plage de Lastioules
- . Résidence : explorer l'humain augmenté
- . La Micro-Folie : toujours plus proche des habitants

Agir 23 > 27

- . Assainissement collectif : travaux de modernisation et d'optimisation
- . Préserver la ressource en eau
- . Plages et sites sans poubelles
- . Collecte des ordures ménagères
- . PLPDMA : de nouvelles actions pour réduire nos déchets

École de musique 28

- . C'est la rentrée à l'école de musique !

C'est avec une grande fierté et un profond sens des responsabilités que j'assume à nouveau la présidence de Sumène Artense communauté pour ce mandat. Je remercie les élus communautaires qui m'ont accordé leur confiance pour gérer notre intercommunalité au cours de ce nouveau mandat.

Aux côtés de l'ensemble des élus communautaires nous mettrons notre énergie et notre engagement au service d'un territoire vivant, solidaire, attractif et tourné vers l'avenir. Sumène Artense communauté, à l'image des communes, a rencontré un fort taux de renouvellement dans les équipes d'élus. Il nous appartient donc d'assurer à la fois une continuité des actions engagées, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de développement.

Elle participe au quotidien à notre cadre de vie et aux services indispensables pour assurer un bien vivre sur notre territoire via des services très concrets pour tous, comme la collecte des déchets ménagers, les services aux familles comme l'accueil de loisirs ou bien encore le portage de repas à domicile...

Sumène Artense communauté, c'est aussi un espace de coopération territoriale et de projets avec la mutualisation de services et de savoir-faire avec les communes ou la planification et l'aménagement du territoire au travers du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. C'est également la mise en place de politiques structurantes rassemblant toutes les communes sur un périmètre plus large et donc plus adapté : tourisme, environnement, économie, culture, enfance jeunesse...

Je sais pouvoir compter sur l'engagement et les compétences des agents. Par leur action quotidienne auprès des habitants, ils sont un maillon essentiel entre les services et les élus, au service de notre territoire.

Je vous laisse découvrir au travers de ce nouveau numéro de notre lettre d'information l'équipe des nouveaux élus communautaires de Sumène Artense communauté ainsi que les différents projets portés pour le territoire.

Marc Maisonneuve

Président de Sumène Artense communauté

Retour en images

L'Espace France Services Sumène Artense à Ydes est en cours de réhabilitation et d'agrandissement afin de mieux accueillir les usagers. Le chantier en cours de 234 000 € HT permettra de créer des locaux modernes, accessibles et adaptés aux besoins des habitants et des partenaires.



Le programme des mercredis après-midi au Pôle ados

Hors vacances scolaires, le Pôle ados propose aussi des activités aux jeunes. Ils peuvent participer les mercredis après-midi à des actions citoyennes (par exemple passage de vernis et peinture sur des éléments de scénographie du festival C'mouvoir) ou faire des sorties avec l'école des sports (canyoning, marche en rivière, randonnée, ...).



Suite aux élections du printemps 2026 les nouveaux élus et secrétaires de mairie ont participé à une journée d'accueil. Au programme de cette journée : forum des services, visite du siège et de certains projets structurants (*lire p.15*).

SE TENIR INFORMÉS

Sumène Artense
COMMUNAUTÉ

21, rue du Calalet – 15240 Saignes
contact@sumene-artense.com – 04 71 40 62 66

Accueil :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Le mercredi et le vendredi : de 9h à 12h

sumene-artense.com



Retour en images

Succès pour les portes-ouvertes du nouveau Pôle enfance jeunesse Sumène Artense :

les familles, élus et partenaires sont venus nombreux pour découvrir les locaux. Des visites guidées organisées par les équipes du service enfance-jeunesse (*lire p.10*) ▼



Semaine des métiers d'art :

les enfants du territoire se sont initiés à la photographie, la sculpture sur bois, le graphisme, la poterie, la couture, la peinture sur verre, le tournage sur bois, la cordonnerie et la bijouterie. ▼



Un projet solidaire et écologique mené par les ados de la junior association Shoes'Up :

depuis février les jeunes ont mis à disposition des containers dans les écoles pour collecter de nombreuses baskets usagées ou inutilisées pour leur donner une seconde vie. ▲



Les travaux du futur pumptrack du Bois de Lempre, à

Champagnac, étaient sur le point de se terminer au moment de la mise sous presse de ce magazine. Cet équipement sportif, porté par l'intercommunalité, permettra d'enrichir l'offre de loisirs du territoire. Le projet propose trois parcours avec des niveaux de difficulté progressifs. ▲

REVOIR

Rencontre avec le sénateur Bernard Delcros en juin dernier avec les élus de Sumène Artense. Ce temps a permis d'échanger sur plusieurs thématiques avec notamment les sujets d'actualité et un tour d'horizon des travaux parlementaires en cours. ▼

Actions des services techniques :

les services techniques assument l'entretien, l'aménagement et la maintenance des équipements, bâtiments et infrastructures communautaires. ▼



Quand les livres sortent des médiathèques :

à l'occasion de l'événement national "Partir en livre" au début de l'été, le Réseau des médiathèques Sumène Artense a fait escale sur les plages de Val, Lastioules et à la piscine de Saignes. Les médiathécaires avaient préparé une sélection appréciée de livres sur les héros préférés du plus grand nombre. ▼



D'importants travaux sur les réseaux d'assainissement ont été engagés depuis début 2026 à Ydes centre (travaux de chemisage de réseaux vétustes), Vendes (Bassignac) et s'engageront prochainement sur Lanobre, Antignac et au Monteil. D'autres communes verront quant à elles d'importants travaux de rénovation des stations d'épuration, voire de construction comme à Saint-Pierre.

Retour en images



Un festival en régie directe avec des partenaires locaux

Le festival C'mouvoir est organisé par Sumène Artense communauté, en partenariat avec l'association L'Oasis d'à Côté, la municipalité de Champs-sur-Tarentaine-Marchal, le GRAMAC et l'Office de tourisme Sumène Artense.

REVOIR



FESTIVAL C'MOUVOIR CHAMPS-SUR-TARENTEINE-MARCHAL 3-4-5 JUILLET 2026



3, 4 et 5 juillet 2026 : succès confirmé pour la 12^{ème} édition du festival C'mouvoir !

Pendant trois jours, le public est venu très nombreux pour profiter des concerts, spectacles, lectures, marché d'artisanat d'art, jeux et animations proposés à Champs-sur-T.-Marchal. Les ateliers artistiques ont rapidement affiché complet et les soirées ont rassemblé un large public. Les festivaliers ont apprécié une programmation soigneusement sélectionnée, accessible à tous, ainsi que la nouvelle configuration du site. Sa scénographie repensée, ses nouveaux espaces et la belle énergie des bénévoles ont contribué à faire de C'mouvoir LE rendez-vous convivial du début de l'été.



À deux pas de chez vous



À chaque numéro, nous mettons en avant les dispositifs qui peuvent faciliter votre quotidien : santé, mobilité, rendez-vous grand public, action sociale ou toute information qui se passe à deux pas de chez vous...



Pôle Enfance jeunesse
14, rue Blaise Pascal
15210 Ydes



Murielle Croset
06 13 19 96 61
rpe@sumene-artense.com

Guide des familles : les informations essentielles

Sumène Artense communauté met à disposition des habitants son nouveau Guide des familles, un document pratique conçu par l'équipe enfance jeunesse pour accompagner les parents et futurs parents dans leurs démarches et leur quotidien. Déjà distribué à l'ensemble des enfants de l'école primaire, il est aussi disponible au Pôle enfance jeunesse et Espace France services à Ydes, dans les mairies et à la PMI.

Pensé comme un véritable outil de référence, ce guide rassemble en un seul document les informations essentielles concernant les services et dispositifs destinés aux enfants, aux jeunes et à leurs familles, de la grossesse jusqu'aux 25 ans du jeune. Où trouver un mode de garde, comment employer une assistante maternelle, quels sont les lieux et les actions autour de la parentalité, la petite enfance, l'école et la jeunesse, comment accompagner les jeunes enfants, les adolescents, comment gérer les écrans, vers qui se tourner en cas de difficulté, de mal-être, etc. Né d'un travail collectif entre les services enfance jeunesse de Sumène Artense communauté et ses partenaires (Conseil départemental, Unaf, Caf, MSA, CPAM, ...), cet ouvrage rassemble toutes les informations, dispositifs, services et contacts utiles à destination des familles.

Ce guide est destiné à évoluer en fonction des services présentés mais aussi en fonction des retours des familles, n'hésitez pas à nous contacter.

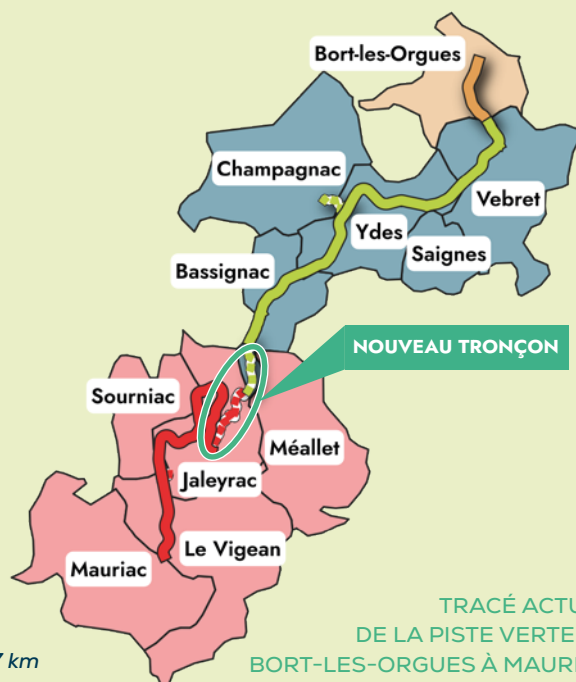
La Piste Verte se prolonge pour relier Mauriac à Bort-les-Orgues

Habitant du territoire ou vacancier, il est désormais possible de se déplacer de Mauriac à Bort-les-Orgues à pied, à rollers, en trottinette ou à vélo grâce à un itinéraire de plus de 36 km sécurisé et accessible à tous.

La Piste Verte Sumène Artense se prolonge du côté de Mauriac ! La communauté de communes du pays de Mauriac a inauguré en mai dernier une nouvelle section entre le secteur d'Embrassac et le bourg de Jaleyrac, prolongée par une liaison douce en direction du VVF de Vendes. À partir du village de vacances, Sumène Artense communauté a réalisé la jonction avec sa Piste Verte aménagée sur l'ancienne voie ferrée qui rejoint Bort-les-Orgues.

Dédiée aux mobilités douces, cette voie verte de plus de 36 kilomètres entre Mauriac et Bort-les-Orgues concrétise un projet structurant engagé depuis plusieurs années pour répondre aux enjeux d'attractivité touristique, de transition écologique, de mobilité et d'aménagement du territoire.

- Tronçon Pays Mauriac : 16 km
- Tronçon Sumène Artense communauté : 17 km
- Tronçon Haute Corrèze Communauté : 3 km



TRACÉ ACTUEL
DE LA PISTE VERTE DE
BORT-LES-ORGUES À MAURIAC

Les nouveaux rendez-vous du Réseau de Médiathèques

Le réseau de Médiathèques Sumène Artense poursuit sa structuration pour vous proposer un service en évolution :



Des rendez-vous réguliers vous seront proposés dès la rentrée :

→ Un moment convivial une fois par mois pour échanger autour d'un café ou d'un thé sur la thématique culturelle de votre choix (lecture, journaling...)



→ Un moment de partage bimensuel entre parents et enfants autour d'une lecture et d'un goûter



→ Une animation trimestrielle dédiée au jeu sous toutes ses formes à vivre entre amis ou en famille

Comme cette année avec le carnet de voyage, des animations autour d'un fil rouge vous seront proposées. D'ailleurs, ne ratez pas la sortie au « Rendez-vous du carnet de voyage » à Clermont-Ferrand le 14 novembre 2026 pour laquelle le Réseau des médiathèques Sumène Artense prendra en charge le transport (sur inscription).

Vous retrouverez également les grands événements nationaux et locaux : Biblis en folie, Le mois du doc, Plein la bobine, Les nuits de la lecture, Le festival de BD, ...

Et pour un service au plus près de vos attentes, une fresque de la lecture organisée par l'association « Livre et lecture Auvergne-Rhône-Alpes » mettra prochainement autour de la table, élu(e)s, médiathécaires et partenaires. Cette fresque permettra de penser de manière collective l'itinérance du service en faisant le point sur les besoins, les contraintes, les envies de chacun et trouver des solutions.

RÉSEAU
**MEDIA
THEQUES**
SUMÈNE ARTENSE

Pour toute info ou recevoir les RDV du Réseau des médiathèques par mail :
culture1@sumene-artense.com

Une orthophoniste rejoint la Maison de Santé de Ydes

À Ydes, une nouvelle professionnelle de santé a débuté son activité début juillet à la Maison de Santé Sumène Artense.

Les demandes de prise en charge s'effectuent en priorité en ligne sur le site "perfactive". Un numéro de téléphone est réservé aux personnes ne pouvant pas effectuer cette démarche en ligne.

Cette installation renforce l'offre de soins proposée sur le territoire. La structure réunit déjà des médecins spécialistes : un urologue et un échographiste, un kinésithérapeute, une pédicure-podologue, une diététicienne, deux psychologues, une sage-femme, des infirmières libérales, une infirmière en pratique avancée ainsi que des consultations de médecine générale.



Annuaire des professionnels de la Maison de santé :
<https://maisonsantesumene.wixsite.com/maison-de-sante>

Des bourses pour les étudiants en santé pour favoriser leur installation

Afin de favoriser l'installation de professionnels de santé sur son territoire, Sumène Artense communauté met en place un dispositif de bourses à destination des étudiants en médecine, odontologie, pharmacie et kinésithérapie. Ce dispositif, déjà expérimenté par d'autres collectivités sera accessible dès la deuxième année d'études selon le cursus. En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent, une fois diplômés, à s'installer ou à effectuer des remplacements sur le territoire pendant une durée définie. Cette initiative, applicable dès l'année universitaire 2026-2027, s'inscrit dans la stratégie de lutte contre la désertification médicale et de renouvellement des professionnels de santé en Sumène Artense.



Renseignements :
Auprès de Lucie Gratel
06 70 42 55 08
04 71 40 62 66
dgadeveloppement@sumene-artense.com

PÔLE ENFANCE JEUNESSE : des vacances d'été très animées !

Inauguré en février 2026 en présence du Préfet du Cantal et après quelques aménagements nécessaires pour obtenir tous les agréments de sécurité, le Pôle enfance jeunesse a accueilli pour la première fois les enfants du territoire à l'occasion des vacances d'été.



Rue Blaise-Pascal à Ydes, pour les grandes vacances, les enfants et les adolescents du territoire ont pris leurs quartiers d'été dans des locaux parfaitement conçus pour eux. Ce Pôle enfance jeunesse qui a représenté plus de 2 millions d'euros d'investissement - dont 80 % de subventions -, regroupe sur 600 m² tous les services enfance et jeunesse de Sumène Artense communauté : le relais petite enfance pour les 0-3 ans, l'accueil de loisirs pour les 6-11

ans et enfin le pôle ados pour les 12-17 ans.

Pour la première fois le lundi 6 juillet 2026, après deux années de travaux et quelques mois d'ajustements pour obtenir tous les agréments, cet espace a ouvert ses portes aux 80 enfants de l'accueil de loisirs, ainsi qu'aux 40 jeunes du pôle ados.

Chaque tranche d'âge dispose des infrastructures adaptées : cantine, salle d'activités et dortoir pour les petits, cuisine, espace numérique et salle d'activités pour les adolescents, terrasse et jardin...

Ouvert durant les vacances scolaires, et toute l'année pour les ateliers du relais petite enfance (le jeudi) et les mercredis après-midi pour les ados (selon le programme d'animation du pôle ados), les familles pourront aussi être accueillies lors d'événements autour de la parentalité (conférences, forums, etc...) ou sur rendez-vous. Cet équipement emblématique de la politique enfance jeunesse de Sumène Artense communauté sera amené à évoluer pour répondre aux besoins des familles et enrichir l'offre d'animations et de projets éducatifs.



CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES INSCRIPTIONS À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Chaque été, le centre de loisirs accueille les enfants du territoire dans la limite des places disponibles. Avec 78 places proposées chaque jour pendant 7 semaines, le service fréquentent plus de enfants sur l'année. Pour information la capacité d'accueil du centre de loisirs, au regard du nombre total de familles du territoire, se situe au-dessus de la moyenne nationale.

Aussi, les capacités d'accueil sont encadrées par des règles strictes de sécurité et des taux d'encadrement réglementaires, nécessitant la mobilisation d'équipes d'animation qualifiées.

Malgré tout, face à une forte demande, certaines inscriptions peuvent être placées sur liste d'attente. En cas de désistement, les familles concernées sont recontactées.



~ Enfance jeunesse

TOUTE L'ANNÉE, SUMÈNE ARTENSE COMMUNAUTÉ s'invite en classe

Sumène Artense communauté accompagne les jeunes du territoire tout au long de l'année en milieu scolaire. De la rentrée à la semaine culturelle de juin, dans les écoles comme au collège, des interventions ont lieu sur le temps scolaire : ateliers artistiques, club radio, initiation à l'escalade, découverte des métiers, sensibilisation à l'environnement...



Pratiques artistiques

Depuis 2010, Sumène Artense communauté et le collège d'Ydes sont partenaires dans le cadre d'un jumelage qui permet aux élèves de 6^e d'explorer différentes pratiques artistiques et créatives. Théâtre et danse, médias ou numérique : les élèves découvrent plusieurs univers avant de choisir un atelier pour construire un projet présenté lors du festival C'Mouvoir début juillet. Accompagnés par des professionnels (artistes, animateurs radio, graphiste, danseuse...), ils développent leur créativité et prennent confiance dans leurs capacités.



Prendre la parole avec Studio gorille

Au collège d'Ydes, le club radio permet chaque semaine aux jeunes qui le souhaitent de créer et enregistrer des émissions sur des sujets qui les intéressent.



L'école du spectateur

Le temps d'une ou plusieurs séances de la saison culturelle, les élèves découvrent le spectacle vivant dans des conditions privilégiées. Au-delà de la représentation, ces séances sont aussi l'occasion d'échanger avec les artistes, de les interroger sur leur parcours, leur travail ou les thèmes abordés dans leurs créations. Pour la saison 2026-2027, 4 spectacles seront proposés aux élèves, de la maternelle au collège.



Des artistes à la rencontre des élèves

Les artistes accueillis en résidence s'invitent aussi dans les écoles pour partager leur univers et leur démarche. Après la présentation de leurs créations, ils proposent des ateliers où les enfants expérimentent à leur tour une pratique artistique. À l'automne, Jonathan Sittiphonh interviendra auprès des classes du territoire (voir p.22).



Bouger et se dépasser

Sumène Artense communauté fait découvrir l'escalade aux jeunes dès le plus jeune âge notamment grâce au mur d'escalade mobile mis à disposition des écoles. En 2025-2026, huit écoles du territoire en ont bénéficié. Les élèves de fin de cycle primaire ont également découvert l'escalade en milieu naturel sur les sites du territoire, tandis que les deux classes de 4^e pratiquent une semaine complète en extérieur.



Découvrir les métiers

Organisées début 2026 à Champs-sur-Tarentaine-Marchal, les Journées de l'artisanat ont permis à 181 élèves du territoire de partir à la découverte de métiers d'art parfois méconnus. Au fil des démonstrations et des ateliers pratiques, ils ont pu échanger avec des artisans passionnés, s'initier à leurs savoir-faire et réaliser leurs propres créations.



Sensibilisation à l'environnement

Sensibiliser les jeunes aux enjeux environnementaux fait partie des actions de Sumène Artense communauté menées dans les écoles. En 2025-2026, des animations sur le gaspillage alimentaire, le tri et le compostage ont été proposées dans les écoles. Pour 2026-2027, elles seront complétées par des sensibilisations au gaspillage textile et à l'impact de la consommation de vêtements.



Comme au musée

En 2025-2026, la médiatrice culturelle de Sumène Artense communauté est intervenue auprès de 19 classes avec la Micro-Folie. Ces temps de médiation constituent une réelle ouverture sur la création artistique, offrant un accès privilégié à des collections habituellement éloignées des territoires ruraux.

~ Urbanisme

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : enquête publique

Après plusieurs années d'élaboration, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal entre dans sa dernière ligne droite. Avant son adoption, chacun est invité à consulter le projet et à partager ses observations lors de l'enquête publique organisée du 31 août au 2 octobre 2026.

Un projet construit avec le territoire

Depuis le lancement de son élaboration, le PLUi a été construit en associant les habitants, les élus, les communes et les partenaires institutionnels (État, Région, Département, chambres consulaires...).

Après plusieurs années de travail et de concertation, le projet a franchi une étape importante. Le conseil communautaire a arrêté une première fois le PLUi le 5 février 2026. Les communes et les personnes publiques associées ont ensuite disposé de trois mois pour rendre leur avis. À l'issue de cette consultation, le conseil communautaire du 11 juin 2026 a réarrêté le projet à l'identique. Le PLUi entre désormais dans sa dernière phase avant son approbation : l'enquête publique.

Une enquête publique ouverte à tous

L'enquête publique se déroulera du 31 août au 2 octobre 2026. Elle permet à chacun de prendre connaissance du projet et d'exprimer son avis avant son approbation définitive. Le siège de l'enquête est situé au siège de Sumène Artense communauté, au 21 rue du Calalet à Saignes.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera consultable :

- en ligne sur le site internet de Sumène Artense communauté ;
- dossier complet imprimé à la mairie d'Ydes et mairie de Champs-sur-Tarentaine-Marchal et au siège de Sumène Artense communauté ;
- dossier simplifié imprimé dans les mairies des 16 communes ;
- sur un poste informatique accessible à l'accueil de Sumène Artense communauté, sur demande.

Des permanences pour vous informer

Le commissaire enquêteur assurera plusieurs permanences afin de répondre aux questions du public et de recueillir les observations.

Permanences sur rendez-vous :

- À Ydes (à la mairie) :
1^{er} et 17 septembre de 9h à 12h
- À Champs-sur-T.-M. (à la mairie) :
1^{er} et 17 septembre de 14h à 17h
- Au siège de Sumène Artense communauté à Saignes :
9 septembre de 9h à 12h
2 octobre de 14h à 17h

Prise de rendez-vous en amont
au 04 71 40 62 66.

Comment donner votre avis ?

Pendant l'enquête publique, chacun pourra formuler des observations :

- sur le registre dématérialisé accessible sur www.sumene-artense.com
- lors des permanences publiques auprès du commissaire enquêteur (voir ci-dessus)

→ par courrier adressé au commissaire enquêteur, en indiquant dans l'objet « PLUi de Sumène Artense communauté : approbation » :

Jean Marie BORDES
21, rue du Calalet
15240 SAIGNES

Les contributions peuvent être déposées de manière anonyme ou nominative. Si vous souhaitez que votre identité ne soit pas publiée sur le registre dématérialisé, pensez à le préciser dans votre contribution.

 **sumene artense.com**
Pour tout renseignement :
plui@sumene-artense.com

~ Habitat

LES AIDES POUR RÉNOVER SON LOGEMENT SE POURSUIVENT

En 2026, l'accompagnement à la rénovation de l'habitat change d'appellation : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) laisse place au Pacte Territorial France Rénov'. Ce changement de nom ne modifie cependant pas les objectifs du dispositif, qui poursuit les actions engagées en faveur de l'amélioration des logements sur le territoire de Sumène Artense communauté.

Dans la continuité de l'OPAH menée de 2020 à 2025, les habitants peuvent toujours bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour leurs projets de rénovation énergétique, d'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou de lutte contre l'habitat indigne.

Le précédent programme a permis d'accompagner la rénovation de 245 logements, avec l'appui technique et administratif d'Oc'Téha et le soutien financier de l'État, de l'Anah et de la communauté de communes. Ces travaux ont représenté plus de 6,2 millions d'euros investis, participant également au soutien de l'activité des entreprises locales.



Conseils proposés par Oc'Téha gratuits et sans engagement.

Permanences organisées chaque 1^{er} mercredi du mois à l'Espace France Services à Ydes et chaque 3^{ème} mardi du mois dans certaines communes du territoire.

Renseignements et prise de rendez-vous :

04 71 45 62 12
06 72 92 66 54
habitatcantal@octeha.fr

ÉLECTIONS 2026 : une nouvelle équipe pour poursuivre les projets du territoire

Le renouvellement des conseils municipaux a marqué le début d'une nouvelle mandature pour Sumène Artense communauté. Installation des élus, organisation de la gouvernance, fonctionnement de l'intercommunalité, découverte des services et bilan sur les réalisations du mandat 2020-2026 : retour sur les premiers mois de cette nouvelle équipe communautaire.



JUSTE RÉPARTITION

Pour rappel, le nombre de conseillers attribués à chaque commune dépend du nombre d'habitants pour assurer une juste représentation des citoyens à l'intercommunalité. Dans les communes où un seul conseiller communautaire est titulaire, le conseil municipal désigne un suppléant pour le représenter en cas d'empêchement.

Voir trombinoscope p.20

Conseil communautaire

Dans la foulée des élections municipales qui a entraîné un changement de maire dans la moitié de ses communes membres, Sumène Artense communauté a renouvelé son assemblée délibérante.

Les 34 conseillers communautaires qui siègent à Sumène Artense communauté, ainsi que leurs 10 suppléants, ont pris officiellement leur fonction jeudi 2 avril lors du conseil d'installation. Tout comme le conseil municipal désigne le maire et des adjoints, le conseil communautaire a élu un président et des vice-présidents.

C'est Marc Maisonneuve, président sortant et seul candidat à sa succession, qui a été reconduit dans ses fonctions avec la volonté « de poursuivre le développement du territoire de Sumène Artense dans une logique de continuité, mais aussi d'innovation et de complémentarité avec les communes ».

Lors de cette session, le nombre de vice-présidences a été fixé à sept et la composition du bureau communautaire

a été arrêtée à sept vice-présidents et huit autres membres, plus le président. Comme lors du mandat précédent, le choix a donc été fait de représenter chaque commune au sein du bureau communautaire.

Gestion collégiale

Sumène Artense communauté fonctionne avec des commissions thématiques composées d'élus communautaires et d'agents territoriaux pour travailler tout au long de l'année sur la mise en œuvre des actions et des projets, tant sur les compétences obligatoires (déchets, Gemapi, développement économique,...) que facultatives (culture, enfance-jeunesse, tourisme, ...).

Par ailleurs, une semaine avant chaque conseil communautaire, le bureau composé des seize maires du territoire se réunit pour examiner, débattre des différents points qui seront à l'ordre du jour et valider ceux qui seront mis au vote. Le jour du conseil, l'ensemble des conseillers communautaires délibère sur les décisions à prendre.



Marc Maisonneuve réélu Président lors du conseil d'installation.



Les conseils communautaires se réunissent environ six fois par an.

Commissions et attributions

Pour répondre à des enjeux majeurs tels que l'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'eau, la transition énergétique ou encore l'action sociale, sept commissions thématiques et trois attributions ont été mises en place auprès de vice-présidents ou de conseillers délégués. Ont été désignés :



Yves Cheymol responsable de la commission **Aménagement du territoire et urbanisme**, avec notamment le suivi du

SCoT, du PLUi et des opérations de revitalisation du territoire.

Composition : Yves Cheymol (premier vice-président), Mickaël Duport, Didier Larroucau, Raymond Corre, Jérôme Juillard, Christophe Morange, Éric Moulier et Laurent Trochon.



Christophe Morange responsable de la commission **Développement**

économique pour favoriser la création-développement des entreprises, animer le tissu économique local et définir une stratégie de développement économique (foncier, accompagnement et régime d'aides aux entreprises).

Composition : Christophe Morange (sixième vice-président), Catherine Barrier, Yves Cheymol, Mickaël Duport, Laurent Martin, Lionel Monteil, Sébastien Raynaud, Laurent Trochon, Sébastien Raynaud, David Verdier, Patrick Wespisser et Jean-Paul Mathieu.



Mireille Leymonie responsable de la commission **Enfance-jeunesse et vie locale** afin

d'assurer la dynamique des services déjà existants (relais petite enfance, accueil de loisirs, pôle ados), d'évaluer la mise en place d'une compétence partagée autour des modes de garde (création de micro-crèches, de maison des assistantes maternelles, garde du mercredi, ...) et de définir une politique associative communautaire.

Composition : Mireille Leymonie (responsable de commission), Lydia Ayguespares, Delphine Chauvin, Blandine Demazoin, Sylvie Dumas, Marie-France Escurier, Françoise Gilles, Jérôme Juillard, Hervé Magne, Martine Pradel et Laurent Trochon.



Éric Moulier responsable de la commission **Eau et transition énergétique**, l'enjeu étant de mettre

en œuvre une politique territoriale autour de la ressource en eau et des énergies renouvelables.

Composition : Éric Moulier (deuxième vice-président), Françoise Charciarek, Philippe Delchet, Jérôme Grenat, Jérôme Juillard, Patrick Malgat, Laurent Martin, Fabrice Meunier, Laurent Trochon, Patrick Wespisser, Raymond Corre et Didier Bernard.



Philippe Delchet responsable de la commission **Déchets**

et environnement avec comme priorité l'optimisation de la gestion des déchets résiduels, le recyclage et la valorisation des déchets verts, la gestion des espaces verts publics (zéro pesticides notamment), le suivi de la déchetterie de Bort-les-Orgues avec Haute Corrèze Communauté.

Composition : Philippe Delchet (septième vice-président), Lydia Ayguespares, Didier Bernard, Raymond Corre, Jérôme Grenat, Jérôme Juillard, Didier Larroucau, Fabrice Meunier, Christophe Morange, Éric Moulier, Hubert Rodde et Laurent Trochon.



Bernard Lacour responsable de l'attribution **Développement de la filière agricole** pour représenter

Sumène Artense communauté au sein du syndicat mixte du Marché au cadran de Mauriac, participer aux travaux de projet d'abattoir d'Ussel, engager des réflexions autour de l'alimentation locale et des circuits courts, travailler sur le régime d'aide à la diversification agricole avec la commission développement économique.



Fabrice Roux responsable de la commission **Tourisme, promotion touristique et activités de pleine nature**, en lien étroit avec l'Office

de Tourisme de Sumène Artense (les membres de la commission tourisme siègent par ailleurs au comité de direction de l'office de tourisme).

Composition : Fabrice Roux (troisième vice-président), Catherine Barrier, Françoise Gilles, Hervé Herchin, Jérôme Juillard, Christian Mauro, Olivier Moreau, Laurent Trochon, David Verdier, Patrick Wespisser, Carole Arnaud et Jean-Paul Mathieu.



Françoise Gilles et David Verdier co-responsables de la commission **Culture** pour poursuivre une politique culturelle qualitative et adaptée aux attentes des habitants, travailler sur la lecture publique (mise en réseau des médiathèques) et l'accès à la culture pour tous.

Composition : Françoise Gilles et David Verdier (responsables commission), Carole Arnaud, Catherine Barrier, Laetitia Charles, Françoise Charciarek, Blandine Demazoin, Marie-France Escurier, Jean-Claude Gellé, Jérôme Juillard, Mireille Leymonie, Olivier Moreau et Laurent Trochon.



Hervé Herchin responsable de l'attribution **Mobilité et développement de la Piste Verte** pour le développement des mobilités douces et de la randonnée.



Et enfin Fabrice Meunier, responsable de l'attribution **Action sociale** pour le

suivi de l'Espace France services, du portage de repas, de la politique du logement, et de l'étude de faisabilité d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale complémentaire des centres sociaux communaux.

Journée d'accueil

Après les élections des conseils municipaux et du conseil communautaire en avril dernier, ce début de mandat a été marqué par une journée d'accueil des nouveaux élus organisée par Sumène Artense communauté. Une première pour l'intercommunalité, qui souhaitait créer un temps de rencontre et d'échange entre des conseillers communautaires renouvelés à près de 60 %.

Marc Maisonneuve, président de Sumène Artense communauté, et Louis Gratel, directeur général des services, ont présenté l'intercommunalité, ses compétences, les grands projets en cours, ainsi que son fonctionnement. Les conseillers communautaires ont pu participer à un forum réunissant les services de l'intercommunalité afin de rencontrer les agents et d'échanger sur les actions et les enjeux à venir.

Des visites de terrain étaient également organisées avec entre autres le siège de Sumène Artense communauté et plusieurs réalisations emblématiques comme le Pôle enfance jeunesse, la Maison de santé pluridisciplinaire, la station d'épuration d'Ydes Bourg, ...

Les secrétaires de mairie ainsi que plusieurs élus municipaux étaient également conviés afin de renforcer les liens entre les communes et l'intercommunalité.



Visite de la station d'épuration d'Ydes-Bourg inaugurée en 2026



Forum pour rencontrer les différents services



Visite du Pôle location et Piste des Arts à Ydes

Retour sur le mandat 2020-2026



→ Sur le précédent mandat, **12 millions d'euros de crédits budgétaires** ont été portés par Sumène Artense communauté pour des investissements au bénéfice de toutes les communes, dans une vision de solidarité et de complémentarité.



→ Une enveloppe de **fonds de concours d'un montant d'1,2 million d'euros** a permis de soutenir les projets des communes, en complément des aides de l'État, du Département, de la Région et de l'Europe.



→ De **nouvelles compétences** ont été transférées par les communes à Sumène Artense communauté : le relais petite enfance, l'accueil de loisirs sans hébergement, l'assainissement collectif.

D'importantes réalisations ont concrétisé la politique de Sumène Artense communauté en faveur notamment de l'enfance-jeunesse, de la culture et de la santé : ouverture d'une maison de santé pluridisciplinaire dans l'ancienne unité Parkinson à Ydes ; création d'un Pôle enfance jeunesse à Ydes ; aménagement d'un bâtiment pour l'antenne de l'École de Musique du Haut Cantal à Saignes, ...

Par ailleurs, en lien avec la prise de compétence assainissement collectif, un plan pluriannuel d'investissement hérité des schémas directeurs des communes (état des lieux des équipements) estime à 15 millions d'euros le montant des travaux de modernisation des réseaux d'ici à 2030. Cette mise aux normes est nécessaire pour éviter le blocage des permis de construire et pour préserver la ressource en eau.

TROMBINOSCOPE DES ÉLUS

➤ LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire est composé de 34 conseillers communautaires titulaires et de 10 conseillers suppléants.

ANTIGNAC



Jérôme Juillard
Conseiller
communautaire
titulaire
Maire d'Antignac



Laurent Trochon
Conseiller
communautaire
suppléant
1^{er} adjoint d'Antignac

BASSIGNAC



Marc Maisonneuve
Président
Maire de Bassignac



Raynal David
Conseiller
communautaire
suppléant
*Conseiller municipal
de Bassignac*

BEAULIEU



David Verdier
Conseiller
communautaire
titulaire
Maire de Beaulieu



Bernard Didier
Conseiller
communautaire
suppléant
1^{er} adjoint de Beaulieu

LA MONSELIE



Philippe Delchet
7^e vice-président
Maire de la Monselie



**Lydia
Ayguespares**
Conseillère
communautaire
suppléante
*2^e adjointe de la
Monselie*

MADIC



**Christophe
Morange**
6^e vice-président
Maire de Madic



**Mireille
Leymonie**
Conseillère
communautaire
suppléante
1^{re} adjointe de Madic

SAIGNES



Éric Moulier
2^e vice-président
Maire de Saignes



Catherine Barrier
Conseillère
communautaire
titulaire
1^{re} adjointe de Saignes



Hubert Rodde
Conseiller
communautaire
titulaire
4^{re} adjoint de Saignes

LE MONTEIL



Lionel Monteil
Conseiller
communautaire
titulaire
Maire du Monteil



Patrick Malgat
Conseiller
communautaire
suppléant
1^{er} adjoint du Monteil

SAINT-PIERRE



**Jean-Paul
Mathieu**
Conseiller
communautaire
titulaire
Adjoint de Saint-Pierre



Christelle Larèze
Conseillère
communautaire
suppléante
*Conseillère
municipale
de Saint-Pierre*

SAUVAT



Bertrand Forestier
Conseiller
communautaire
titulaire
Maire de Sauvât



Françoise Gilles
Conseillère
communautaire
suppléante
1^{re} adjointe de Sauvât

TRÉMOUILLE



Raymond Corre
Conseiller
communautaire
titulaire
Maire de Trémouille



Olivier Moreau
Conseiller
communautaire
titulaire
*1^{er} adjoint de
Trémouille*

VEYRIÈRES



**Sébastien
Raynaud**
Conseiller
communautaire
titulaire
Maire de Veyrières



Valérie Carles
Conseillère
communautaire
suppléante
*1^{re} adjointe de
Veyrières*

LANOBRE



Fabrice Roux
3^e vice-président
Maire de Lanobre



Didier Larroucau
Conseiller
communautaire
titulaire
1^{er} adjoint de Lanobre



Carole Arnaud
Conseillère
communautaire
titulaire
2^e adjointe de
Lanobre



Laurent Martin
Conseiller
communautaire
titulaire
3^e adjoint de Lanobre



Delphine Chauvin
Conseillère
communautaire
titulaire
4^e adjointe de
Lanobre

CHAMPAGNAC



Hervé Herchin
4^e vice-président
Maire de
Champagnac



Sylvie Dumas
Conseillère
communautaire
titulaire
1^{re} Adjointe de
Champagnac



Mickaël Duport
Conseiller
communautaire
titulaire
2^e adjoint de
Champagnac



**Françoise
Charciarek**
Conseillère
communautaire
titulaire
Conseillère municipale
de Champagnac

CHAMPS-SUR- TARENTAINE -MARCHAL



Bernard Lacour
5^e vice-président
Maire de Champs-
sur-T.-M.



Martine Pradel
Conseillère
communautaire
titulaire
Maire déléguée de
Marchal



Jean-Claude Gellé
Conseiller
communautaire
titulaire
Conseiller municipal
de Champs-sur-T.-M.



Patrick Wespisser
Conseiller
communautaire
titulaire
Conseiller municipal
de Champs-sur-T.-M.

YDES



Yves Cheymol
1^{er} vice-président
Maire d'Ydes



Jérôme Grenat
Conseiller
communautaire
titulaire
4^e adjoint d'Ydes



**Marie-France
Ecurier**
Conseiller
communautaire
titulaire
Conseillère déléguée
d'Ydes



Laëtitia Charles
Conseillère
communautaire
titulaire
1^{re} adjointe d'Ydes



Hervé Magne
Conseiller
communautaire
titulaire
Conseiller municipal
d'Ydes



Christian Maurio
Conseiller
communautaire
titulaire
Conseiller municipal
d'Ydes

VEBRET



Fabrice Meunier
Conseiller
communautaire
titulaire
Maire de Vebret



Blandine Demazoin
Conseillère
communautaire
titulaire
1^{re} adjointe de Vebret

BUDGET 2026 : ce qu'il faut retenir

Le budget prévisionnel 2026 confirme la bonne santé financière de Sumène Artense communauté. Il s'inscrit dans la continuité des actions engagées, avec la volonté de poursuivre les investissements structurants au service du territoire et de ses habitants, tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement.

18,3 MILLIONS €



BUDGET GÉNÉRAL
dont 14,1 M€
de dépenses en fonctionnement
et 4,2 M€
de dépenses en investissement

OÙ VA L'INVESTISSEMENT ?



OBJECTIF :
poursuivre les projets engagés
sans recourir à l'emprunt.

- Pôle enfance-jeunesse : 680 000 €
- Subventions d'équipement : 640 500 €
- Zones d'activités : 448 000 €
- Extension France Services : 380 000 €
- Pumptrack : 250 000 €
- Circuits du patrimoine : 230 000 €
- Habitat : 98 000 €

ZOOM SUR

SERVICES DU QUOTIDIEN

Accueil de loisirs

Recrutement de 10 à 15 animateurs saisonniers, transport, restauration

Espace France Services

Fréquentation multipliée par 2 depuis 2020

Portage de repas

Poursuite du développement du service



GESTION DES DÉCHETS

BUDGET :
1,78 M€



Incinération

114 €/tonne en 2022
166 €/tonne en 2026
Soit un coût de 250 000 €/an

**700 tonnes
en moins**

pour les ordures
ménagères résiduelles
entre 2022 et 2026

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

BUDGET : 5,6 M€

Dont 1,2 M€ en fonctionnement
et 4,4 M€ en investissement



D'ici 2030

15 M€

seront investis sur
l'ensemble du territoire



réseaux



stations
d'épuration



matériel

+ de
composteurs



+ de
colonnes de tri



Collecte tous
les 15 jours (hors été)

**Malgré une hausse des coûts, les dépenses sont
contenues grâce aux changements de pratiques.**

BON À SAVOIR : la taxe d'enlèvement des ordures
ménagères est maintenue à un taux de 11,5 %.



70 000 € soit le coût estimé en 2026
pour le broyage des déchets verts
→ Volonté des élus de travailler sur une filière de
valorisation.

~ Immobilier communautaire

Bâtiment Ydéalis : rénovation énergétique pour le bien-être des salariés

Dans le parc d'activités de Sumène Artense communauté à Ydes, le bâtiment abritant l'entreprise Ydéalis a bénéficié de travaux de rénovation énergétique. Réalisés par des entreprises locales, ces travaux ont permis l'installation de cloisons thermiques afin d'isoler les machines de la blanchisserie ; la pose d'un faux-plafond isolant ainsi que la mise en place d'un système de ventilation permettant d'évacuer la chaleur de la blanchisserie dans le local attenant servant à la production des bûchettes et des travaux autour du bois. Pendant la durée du chantier qui s'est déroulé de l'automne 2025 au printemps 2026, les employés d'Ydéalis ont pu continuer leur travail grâce à la mise à disposition d'un local par Sumène Artense communauté. Ces travaux financés par la communauté de communes à hauteur de 125 000 € TTC avaient pour objectif d'améliorer le confort thermique des salariés tout au long de l'année. Ydéalis est une entreprise d'insertion portée par l'Association Intermédiaire du Nord-Ouest Cantal.



 **Renseignements auprès de Clément Vantal**
07 85 33 76 48 - 04 71 49 41 53
cvantal@cantal.fr

~ Financements européens

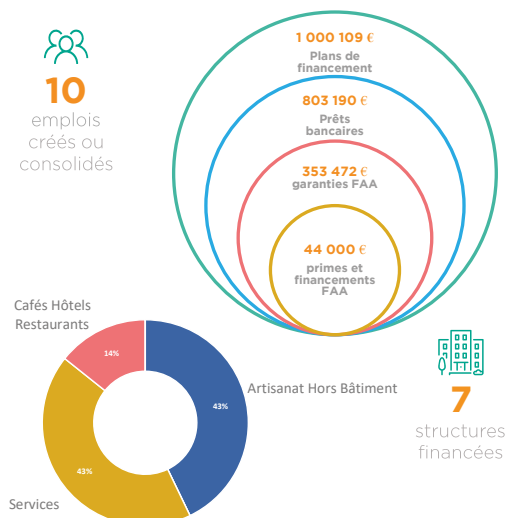
LEADER : un coup de pouce européen pour faire grandir les projets locaux

LEADER est un dispositif européen porté localement par un Groupe d'Action Locale (GAL) qui accompagne les porteurs de projet dans leurs démarches et peut mobiliser des financements. La politique de développement économique de Sumène Artense communauté vise également à soutenir les initiatives innovantes en milieu rural et le partenariat avec le fonds LEADER permet aux projets éligibles de bénéficier de financements croisés. Ainsi, 1 € de subvention octroyée par Sumène Artense communauté permet de lever 4 € de subvention du LEADER. L'objectif est simple : transformer une idée en projet concret au service du développement et de l'attractivité du territoire, que ce soit dans le tourisme, les services à la population, la culture, l'économie locale, la transition écologique ou encore la valorisation du patrimoine. En amont, les services de Sumène Artense communauté peuvent aider à vérifier l'éligibilité du projet, identifier les financements mobilisables et accompagner sa structuration.

~ Accompagnement des entreprises

France active Auvergne : un partenaire de confiance pour entreprendre

Pour créer, reprendre ou développer une entreprise, il faut trouver les financements et les bons interlocuteurs. C'est précisément la mission de France Active Auvergne, partenaire historique de Sumène Artense communauté. Depuis plusieurs années, cette structure accompagne les entrepreneurs à chaque étape de leur parcours grâce à une offre complète de conseil, de financement et de mise en réseau qui s'adresse aussi bien aux créateurs qu'aux repreneurs, aux commerçants, artisans, agriculteurs, associations ou structures de l'économie sociale et solidaire. France Active Auvergne peut notamment faciliter l'accès aux prêts bancaires grâce à des garanties financières, proposer des solutions de financement complémentaires et aider les porteurs de projet à consolider leur modèle économique, ce qui renforce d'autant les chances de réussite et de durabilité de leur entreprise.



Répartition des aides financières de France Active Auvergne par secteur d'activité de 2023 à 2025.

SUMÈNE ARTENSE repense son offre de randonnée

Sous la responsabilité du vice-président délégué aux mobilités et aux chemins de randonnée Sumène Artense communauté a souhaité associer des élus, acteurs associatifs et professionnels de la randonnée du territoire autour d'une démarche de requalification de l'offre de randonnée. Celle-ci vise à adapter les itinéraires aux nouvelles pratiques de pleine nature. Amélioration des parcours, diversification des activités et modernisation des équipements permettront de mieux valoriser les richesses du territoire.



Pour rappel, depuis sa création en 2000, Sumène Artense communauté possède une compétence en lien avec la randonnée. En 2005, elle a inscrit au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées) les circuits de randonnée positionnés sur ses communes membres et gère l'entretien, le balisage et la promotion de ces chemins jusqu'à présent plutôt dédiés à un public familial pratiquant de manière occasionnelle une randonnée « détente ».

« Pôle de Pleine Nature ». L'objectif du projet est de gagner en attractivité, de toucher un plus large public et d'orienter une politique « randonnée » au service du développement local, en cohérence avec le potentiel du territoire et les volontés locales.

Le rendu de l'étude confiée au cabinet Géosystème a eu lieu fin 2025 avec différentes propositions visant à améliorer :

- La qualité et la sécurité des sentiers (balisage, entretien, aménagements) ;
- La diversification des itinéraires pour s'adapter à tous les randonneurs (sportifs, famille,...) ;
- Le développement d'une offre d'hébergement adaptée (accueil des camping-car, aires de bivouac, ...) ;
- Le développement à terme des services associés (outils d'accès à la randonnée comme visiorando, parking, eau potable, aire de repos, etc) ;
- L'innovation pour offrir aux randonneurs des outils pour découvrir l'environnement, l'art, la gastronomie, dimension ludique,...

Les actions porteront également sur l'information des randonneurs et la

promotion de l'offre, en lien avec l'Office de Tourisme Sumène Artense (topoguide, site internet, ...), ainsi que sur la co-construction du projet en associant les acteurs locaux et les territoires voisins.

Concrètement, la priorité a été donnée à la révision des itinéraires de randonnée existants pour garantir plus de services (en repositionnant les points de départ dans les centres-bourgs par exemple) et améliorer la qualité de l'offre (découverte patrimoniale, suppression de portions goudronnées,...). Certains circuits seront supprimés, d'autres ajoutés. Un travail qui nécessite une reconnaissance préalable sur le terrain, l'obtention de conventions de passages avec les propriétaires privés le cas échéant, et le respect de critères dans le but d'inscrire l'ensemble des circuits au PDIPR afin d'assurer leur pérennité. La question de l'entretien des sentiers va également être traitée, pour trouver un juste équilibre entre pratique de la randonnée de façon qualitative, la protection de l'environnement et des paysages ainsi que la bonne utilisation des deniers publics. Le changement

Vélo à assistance électrique, trail, gravel, immersion nature : ces activités de plein air connaissent un essor considérable. Pour tenir compte de ces nouvelles pratiques et tendances sociétales, Sumène Artense communauté a lancé en 2024 une étude de requalification et de valorisation de son offre de randonnée dans le cadre de son label

climatique rendant particulièrement complexe l'entretien de nos sentiers : sécheresses, inondations, événements violents entraînant la chute d'arbres, ...

Dans un second temps, il est également prévu d'officialiser auprès de la Fédération Française de Randonnée le tracé du GRP Tour de Sumène Artense. En parallèle de ces aménagements de randonnée pédestre, le cabinet d'études a proposé la création de nouvelles boucles VTT et le développement d'une offre VTC à assistance électrique avec des parcours adaptés à des sorties à la demi-journée ou à la journée. Pour faciliter l'accueil de cyclotouristes, les hébergeurs touristiques seront incités à proposer des services spécifiques : abris vélos sécurisés, stations de réparation, ... Enfin, le tourisme équestre ne sera pas oublié dans le schéma intercommunal de randonnée avec six boucles dédiées aux cavaliers. Ce programme opérationnel sera progressivement appliqué à l'ensemble du réseau géré par Sumène Artense communauté.

Nouvelle signalétique

Sumène Artense communauté assure la gestion d'un réseau d'itinéraires et de chemins de randonnée pédestre d'environ 250 km. Dix de ces circuits sont inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR) du Cantal. Avec le soutien financier du Conseil départemental du Cantal, la signalétique de ces chemins a évolué pour adopter la charte nationale de la Fédération Française de Randonnée pédestre déjà appliquée sur de nombreux territoires, et notam-



ment sur l'ensemble des départements limitrophes. Ce nouveau balisage directionnel vise à sécuriser la pratique par un guidage plus qualitatif et plus lisible avec une couleur jaune bien visible, ainsi que des informations plus complètes aux carrefours. L'objectif est également, grâce à cette signalétique harmonisée sur tout le département, de recréer une identité forte du réseau de randonnée pédestre cantalien. Ce panneautage des itinéraires de randonnée a représenté un investissement de 21 000 € dont 70 % d'aides du Département. La mise en place sur le terrain s'est achevée au mois de juin 2026. La randonnée pédestre est l'activité de pleine nature la plus pratiquée dans le Cantal et sur le territoire de Sumène Artense communauté.

CHEMINS INSCRITS AU PDIPR :

- PR15 : le rocher d'Agayrou
- PR24 : la voie romaine
- PR6 : le moulin de Mazauriel
- PR9 : le plateau de Fournols
- PR7 : au fil de l'eau
- PR8 : le chemin des chats
- PR5 : autour de Mériqot
- PR19 : parfum d'antan en Muradès
- PR2 : histoire d'eau
- PR3 : la forêt de Trémouille

 **Itinéraires de randonnée :** <https://tourisme-sumene-artense.com/activites/randonnee/les-circuits-de-randonnees/>
04 71 78 76 33



~ Tourisme

La plage de Lastioules sous Pavillon bleu : une reconnaissance qui perdure

La plage de Lastioules poursuit son engagement en faveur d'un accueil de qualité : elle obtient une nouvelle fois le label Pavillon Bleu, portant à 11 le nombre d'années consécutives de distinction pour le site et reste la seule plage labellisée du Cantal. Cela souligne la qualité environnementale et les efforts menés pour préserver et valoriser ce lieu apprécié des habitants comme des visiteurs. Dans le cadre de la délégation de service public portée par Sumène Artense communauté, l'association du Centre Nautique de Lastioules continue d'animer le site en proposant activités nautiques, stages, locations d'embarcations et animations.

RÉSIDENT : explorer l'humain augmenté

Dans le cadre de sa politique culturelle, Sumène Artense communauté accueille une nouvelle résidence d'artiste. Jonathan Sittiphonh investira le territoire pour questionner notre rapport au progrès et à la nature.



En 2026, Jonathan Sittiphonh, artiste plasticien, s'installe en Sumène Artense pour entreprendre un travail créatif autour de sa thématique de base « L'homme augmenté par la technologie : prothèse, orthèse, automate, robotique, cyborg, post humain... ».

Comme lors de ses précédentes résidences en France ou à l'étranger (Japon, Taiwan, Canada...), Jonathan souhaite réaliser ses exosquelettes, ses prototypes et ses architectures en bois et notamment en osier. Après une semaine de rencontres et de promenades en Sumène Artense au mois de mai, l'artiste a pu affiner son projet en s'inspirant de la faune locale et des paysages. Jonathan précise également

que l'ensemble de son travail se présente sous la forme « d'un laboratoire où les prototypes ratés côtoient les projets en cours, où les formes ne sont pas figées mais destinées à évoluer dans le temps ». Ses créations questionnent les grands enjeux qui traversent notre société ultra-connectée : technosciences, robotisation, transhumanisme, hybridation... mais aussi transition écologique, anxiété sociale, ...

En fin d'été, une fois le travail créatif achevé, le photographe Kevin Lauret rejoindra l'aventure pour sublimer les créations portées par Jonathan et mises en scène dans les paysages.

À l'automne, ce sont les élèves des classes de CM qui accueilleront Jonathan Sittiphonh pour découvrir son univers artistique et auront l'opportunité à leur tour d'expérimenter ce processus de création. Les élèves des écoles poseront devant l'objectif pour que leurs créations soient également exposées sur la Piste Verte. Les élèves de 6^{ème} engagés dans les ateliers culturels auront eux-aussi l'occasion de découvrir et d'expérimenter la démarche artistique.

Vous pourrez retrouver l'exposition dès le mois d'octobre sur la piste des arts ; elle sera complétée par les photos des enfants quelques mois plus tard.



INAUGURATION DE L'EXPOSITION le 13 octobre, à 18h30 près du Pôle location d'Ydes.

CONFÉRENCE de Jonathan Sittiphonh le 14 octobre à 18h, salle au dessus de la mairie de Lanobre.

LA MICRO-FOLIE : toujours plus proche des habitants



En 2026, la Micro-Folie s'est installée dans cinq communes différentes : Ydes, Champagnac, Vebret, Saignes et Champs-sur-Tarentaine-Marchal.

Le public scolaire était au rendez-vous et les associations locales ont répondu présentes pour proposer à leurs adhérents un moment culturel et convivial. La saison de la Micro-Folie s'est achevée en beauté par un Micro-Festival avec le soutien de la coopérative artistique des Micro-Folies au sein de C'Mouvoir. Ce fut l'occasion de retrouver les artistes Marine Delcroix et Judith Chomel, créatrices de l'exposition « Là où la mer dormait » visible sur la Piste Verte jusqu'à la fin de l'été.

PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

ANTIGNAC

Dimanche 20 septembre
Journées du Patrimoine,
À la découverte de Notre Dame de Paris

MADIC

Samedi 31 octobre
Après-midi Folie, frissons et monstres - programme spécial Halloween

SAIGNES

Vendredi 11 décembre
Retransmission de l'opéra baroque « Platée »

~ Assainissement collectif

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : travaux de modernisation et d'optimisation

Avec le transfert de la compétence assainissement collectif, Sumène Artense communauté porte désormais un programme ambitieux de modernisation des réseaux et des stations d'épuration. Ces investissements s'accompagnent en 2026 de la mise en place d'un tarif unique à l'échelle intercommunale, destiné à financer les travaux nécessaires à la pérennité du service.



Travaux de réhabilitation des canalisations sans tranchées, réalisés rue Blaise Pascal à Ydes par une entreprise spécialisée.

Les seize communes du territoire ont transféré la compétence assainissement collectif à Sumène Artense communauté depuis le 1^{er} janvier 2025. La communauté de communes assure donc en régie directe la collecte, le transport des eaux usées et leur traitement en station d'épuration, ainsi que la maintenance et la mise aux normes des infrastructures.

D'importants travaux de mise en séparation des réseaux ont été lancés, en partenariat avec les communes, notamment à Ydes ; des diagnostics et d'autres travaux sont programmés, y compris sur les stations de dépollution pour des réhabilitations ou des constructions neuves comme à Saint-Pierre. En 2026, plus de 5,6 millions d'euros HT d'investissement ont été inscrits au budget assainissement collectif, et d'ici 2031, les dépenses ont été estimées à plus de 15 millions d'euros HT pour rénover et mettre aux normes les infrastructures (24 stations d'épuration sur le territoire, 200 km de réseaux de canalisations et 250 000 m³ d'eau usée traités).

Ces travaux de modernisation sont nécessaires pour préserver la ressource en eau et pour obtenir les autorisations

d'urbanisme. En effet, le risque d'un système de collecte d'assainissement non conforme est d'entraîner un refus de permis de construire à l'échelle de la commune concernée. Par ailleurs, afin d'optimiser les sites, d'autres aménagements sont prévus notamment au niveau des stations de dépollution avec la mise en place de panneaux solaires, de récupérateurs d'eau de pluie, de filtres anti-déchets, etc.

Facturation 2026 : application d'un tarif unique

En 2025, la première campagne de facturation a concerné 3 800 usagers pour leurs consommations de 2024 aux tarifs qui avaient été votés par chaque commune avant le transfert de compétence. En 2026 (consommations 2025), un tarif unique voté par les élus communautaires sera appliqué avec :

- une part fixe ou abonnement annuel de 61,25 € ;
 - une part variable de 1,53 € par m³ qui dépend de la consommation en eau ;
 - une part prélevée et reversée à l'Agence de l'eau de 0,105 € par m³ ;
- Soit un total de 2,14 € par m³ pour une consommation moyenne de 120 m³ par an. Ce tarif unique - qui devrait atteindre la valeur cible de 3 € le m³ d'ici

2030 - prend en compte les charges liées au service, ainsi que tous les investissements à venir pour la mise en conformité des réseaux et des stations de dépollution.

BRANCHEMENTS

Pour toute demande de diagnostic de déversement des eaux usées (obligatoire en cas de vente), un formulaire est téléchargeable sur notre site internet et doit être transmis à contact@sumene-artense.com. En 2026, le coût du contrôle est de 230 € TTC ; le rapport est valable trois ans si aucune modification n'est apportée aux installations. Même démarche s'il s'agit d'une demande de création d'un branchement d'eaux usées : un formulaire dédié est à renseigner et à transmettre à Sumène Artense communauté. Les tarifs de branchement dépendent des conditions sur le terrain : forfaits de 500 €, 1 500 € ou coût réel des travaux.

~ Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU : une gestion collective et bonnes pratiques des propriétaires riverains

Canicules plus fréquentes, sécheresses, risques d'inondation... Face aux effets du changement climatique, préserver les cours d'eau est devenu un enjeu majeur pour notre territoire. Depuis le 1^{er} juillet 2026, deux syndicats de rivière ont été créés sur les bassins versants Auze-Sumène et Sources Dordogne Rhue afin d'exercer la compétence GEMAPI. Mais les propriétaires riverains de cours d'eau ont leur rôle à jouer pour préserver durablement la ressource en eau.

Une compétence mal connue des habitants

La compétence GEMAPI exercée par Sumène Artense communauté depuis 2018 sur son périmètre hydrographique (compétence obligatoire transférée par l'État) ne parle pas toujours aux habitants et pourtant elle est de plus en plus importante avec le dérèglement climatique ! En effet, son objectif est de gérer et de protéger les milieux aquatiques, mais aussi de prévenir les inondations. Restauration écologique des cours d'eau, préservation des zones humides, réduction du risque d'inondation, amélioration de la qualité de l'eau... autant d'enjeux stratégiques afin de mieux préserver la ressource en eau, de concilier les différents usages et d'assurer un aménagement durable du territoire.

Une nouvelle organisation

Pour exercer ces missions efficacement, les collectivités se sont organisées pour mutualiser leurs moyens techniques et financiers et pour intervenir à la bonne échelle hydrographique, celle du bassin versant (voir carte ci-contre). Depuis le 1^{er} juillet 2026, cette structuration a franchi un cap : l'Entente Auze-Sumène est deve-

nue le syndicat de rivière du bassin versant Auze Sumène (SyMBAS) qui réunit Sumène Artense communauté, le pays Gentiane, le pays de Mauriac, le pays de Salers et Xaintrie Val Dordogne. Le syndicat est basé à Saignes pour exercer la compétence GEMAPI qui lui a été transférée. Cette structuration permettra notamment de renforcer les moyens ainsi que la solidarité amont/aval des cours d'eau. De son côté, l'Entente Sources Dordogne-Rhue s'est structurée en Syndicat mixte ouvert (EPAGE Sources Dordogne-Rhue) basé à Champs-sur-Tarentaine et qui exercera la compétence GEMAPI déléguée par les intercommunalités membres : Pays Gentiane, Dôme Sancy Artense, Massif du Sancy, Hautes terres communauté, Sumène Artense communauté, Chavanon Combrailles et Volcans, Pays d'Issoire, Pays de Salers et Haute Corrèze communauté.

Nouveaux syndicats de rivières

-  Sièges des syndicats de rivières
-  Bassin versant Auze Sumène
-  EPAGE Sources Dordogne Rhue

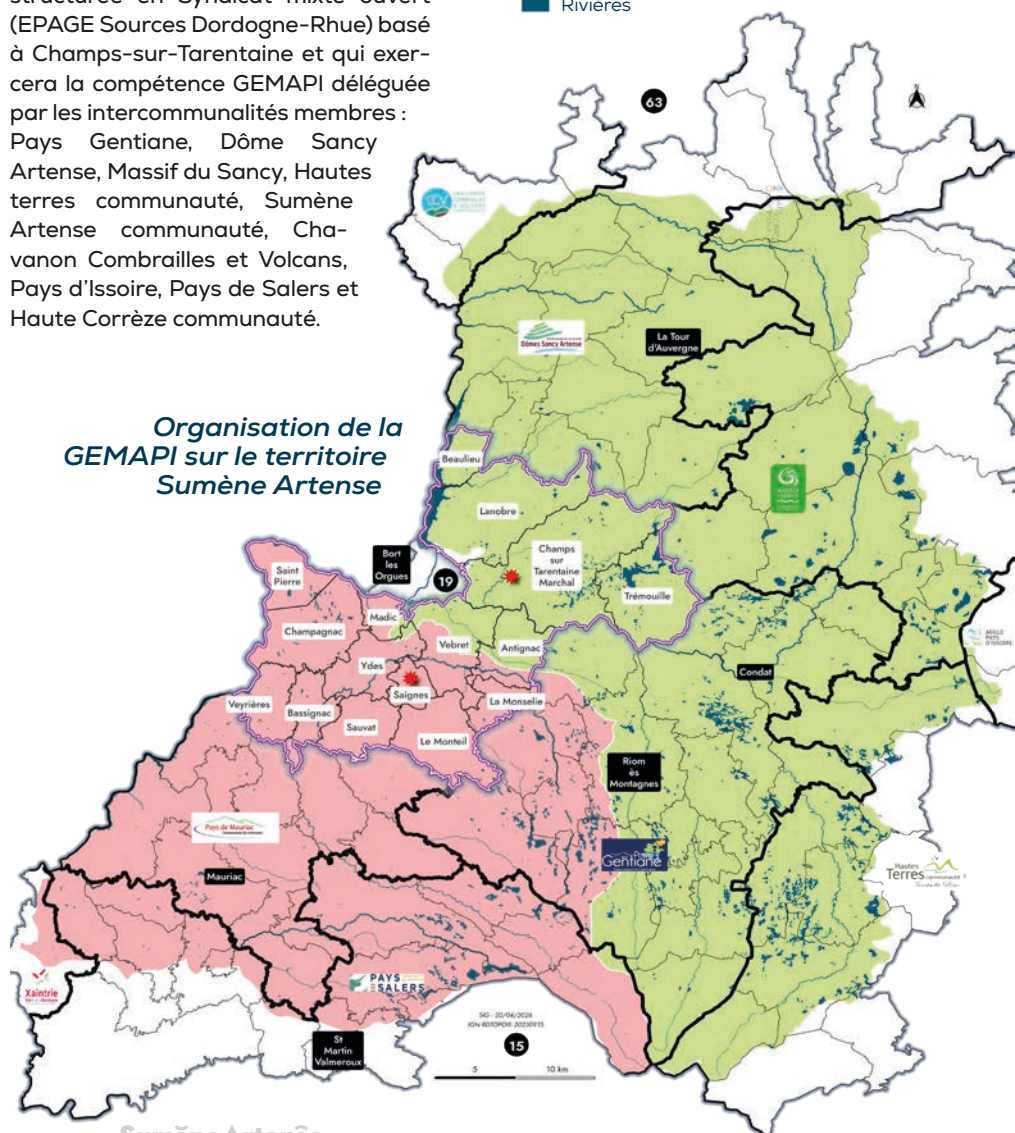
Limites administratives

-  Limites des communes
-  Limites de Sumène Artense communauté
-  Limites des autres EPCI membres des nouveaux syndicats de rivières

Présence de l'eau

-  Retenues, lacs, zones humides, ...
-  Rivières

Organisation de la GEMAPI sur le territoire Sumène Artense



Rappel des obligations pour les propriétaires d'un terrain riverain d'un cours d'eau

La préfecture du Cantal rappelle les bonnes pratiques et obligations en matière d'entretien et les interventions à éviter absolument.

En tant que propriétaire riverain, il serait désormais interdit d'intervenir sur les cours d'eau, en particulier sur la végétation qui les borde ? Cette rumeur est erronée ! La préfecture du Cantal dans un communiqué du mois de mai 2026 rappelle que l'entretien des cours d'eau est non seulement autorisé, mais qu'il s'agit même d'une obligation légale pour tout propriétaire riverain (article L. 215-14 du code de l'Environnement). Le bon état des cours d'eau qui maillent le territoire conditionne en effet directement la qualité de l'eau en aval, l'abreuvement des animaux et la durabilité des sols agricoles. À noter par ailleurs que la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) exercée par les syndicats de rivière n'a pas vocation à se substituer aux propriétaires riverains qui conservent des obligations. Cela concerne notamment l'entretien des berges et des ouvrages hydrauliques privés, ainsi que le respect des obligations environnementales (espèces invasives, débit réservé, etc...).

Remarque : les cours d'eau qui n'ont aucun usage peuvent être laissés « naturels » sans intervention à condition qu'aucun enjeu ne soit présent à l'aval.



Crue de février 2026 : embâcle à la confluence de la Sumène et du Marilhou

Bonnes pratiques et réglementation

Ce qui est permis dans le cadre de l'entretien régulier et qui ne nécessite pas de démarche administrative particulière :

- Enlever les embâcles, débris et dépôts gênant l'écoulement.
- Élaguer ou recéper la végétation des rives pour éviter les chutes d'arbres dans le lit (en automne et hiver, hors période de reproduction/nidification).
- Faucarder localement lorsque la végétation aquatique bloque le passage de l'eau.
- Préserver la végétation rivulaire (qui borde un cours d'eau et qui peut s'étendre sur une largeur dépassant les dix mètres) : arbres, arbustes, herbacées, plantes semi-aquatiques... importante pour stabiliser les berges, éviter l'érosion, apporter de l'ombre et limiter l'envasement.

- Éviter le piétinement du bétail : mettre en défens les berges et aménager des abreuvoirs déportés ou des passages adaptés pour réduire l'érosion et améliorer la qualité de l'eau.

- Retirer les petits embâcles qui obstruent totalement le lit, tout en laissant en place les éléments naturels qui ne gênent pas l'écoulement (rôle écologique).

- Limiter l'usage des engins mécaniques dans le lit : sur des ruisseaux de moins d'un mètre de large, un simple passage peut détruire la biodiversité aquatique et accentuer l'érosion

- Ne pas stocker de bois ou autre matériel à proximité du cours d'eau qui pourrait être emporté en cas de crue et engendrer des embâcles.

Ces interventions doivent être réalisées de manière raisonnée en respectant la biodiversité et les périodes sensibles de reproduction des espèces.

QUE FAIRE EN CAS D'ENVAISEMENT ?

En cas d'envasement ou de mauvais écoulement, privilégiez des solutions de renaturation, plus durables et plus efficaces. Pour tout projet allant au-delà d'un simple entretien, contactez la DDT du Cantal ou votre syndicat de rivière.

➤ **Syndicat de rivière du bassin versant Auze-Sumène**

i 8, place de la Poste
15240 Saignes

➤ **EPAGE sources Dordogne-Rhue**

i 23, bis place de l'église
15270 Champs-sur-T.-M.

FOSSÉ OU COURS D'EAU ?

Un cours d'eau possède un lit naturel, une source, un écoulement et une vie aquatique. Un fossé est un ouvrage artificiel destiné à drainer les eaux. En cas de doute, consultez la cartographie des cours d'eau de la DDT du Cantal ou contactez ses services.

En savoir plus :
Guide technique et guide du riverain : cantal.gouv.fr

À éviter absolument

- Le curage et le recalibrage qui détruisent la vie aquatique et entraînent un envasement récurrent (coûts élevés pour des résultats limités), pratiques soumises à procédure réglementaire.
- La culture au ras des berges : sur terres arables, une bande enherbée d'au moins cinq mètres de largeur est indispensable pour filtrer les polluants et retenir les sols.

Pourquoi c'est important ?

Un petit ruisseau qui fonctionne bien, c'est : une eau plus claire et de meilleure qualité pour l'abreuvement, moins d'entretien lourd et coûteux à long terme, une meilleure infiltration de l'eau dans les sols, bénéfique pour les cultures et les prairies, d'autant plus avec le réchauffement climatique, un patrimoine préservé pour l'ensemble du territoire agricole.



~ Gestion des déchets

PLAGES ET SITES SANS POUBELLES : tous responsables de nos déchets !

Afin de préserver la qualité de nos espaces naturels et de favoriser une gestion plus responsable des déchets, les plages de Lastioules et de Val ne sont plus équipées de poubelles. Les visiteurs sont invités à repartir avec leurs déchets et emballages après leur passage, dans leur panier de pique-nique ou leur sac de plage.

Des colonnes de tri sont disponibles sur les sites pour les emballages, papier et verre. Seuls les déchets résiduels doivent être rapportés à votre domicile et déposés dans votre bac d'ordures ménagères.

~ Gestion des déchets

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES une semaine sur deux : un bilan déjà positif !

Le service des ordures ménagères voit le résultat des changements qui ont été mis en place il y a six mois au niveau du rythme de collecte et de l'optimisation des tournées.

Du 1^{er} octobre 2025 au 31 mai 2026, Sumène Artense communauté a expérimenté pour la première fois un changement des modalités de collecte des ordures ménagères en réduisant le nombre de passage à une semaine sur deux. L'objectif était double : inciter au tri (et donc réduire les coûts d'incinération des volumes résiduels) et optimiser les tournées de ramassage. Six mois après, les résultats sont concluants avec une baisse des tonnages d'ordures ménagères résiduelles de 6 % – soit une économie de plus de 8 000 € – et une réduction de la consommation en carburant de 41 %, soit une économie de plus de 10 000 €.

Les usagers ont dû s'adapter à de nouveaux calendriers de collecte et changer leurs habitudes, mais ces efforts sont nécessaires pour répondre aux enjeux environnementaux (trier et valoriser ses déchets) et financiers (limiter la hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Avec ces mesures, le service des ordures ménagères parvient à équilibrer son budget annexe, alors que les charges

de fonctionnement flambent. Ainsi, le coût de l'incinération des ordures ménagères résiduelles a atteint 166 € la tonne en 2026 (soit 250 000 € de prestation au SYTTOM 19), contre 114 € en 2022, et cette hausse devrait se poursuivre dans les années à venir. Parallèlement à ces mesures, le nombre de points d'apports volontaires (colonnes de tri pour les emballages, le verre et le papier) a augmenté sur le territoire (63 points répartis sur le territoire) et les déchets de table peuvent être valorisés dans les neuf composteurs collectifs installés dans les communes ou grâce aux composteurs individuels distribués aux habitants (10 € sur commande).

Pour collecter ces colonnes de tri de plus en plus nombreuses, Sumène Artense communauté a décidé d'investir dans un deuxième camion Amprol permettant de relever les colonnes de tri. À noter que depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 30 septembre pour des raisons de salubrité en période estivale, le ramassage des ordures ménagères résiduelles retrouve son rythme d'une fois par semaine. Les établissements professionnels assu-

jettis à la redevance spéciale restent collectés une fois par semaine toute l'année.

 **Consultez les calendriers de collecte sur :**
sumene-artense.com
04 71 40 62 66



~ Plan national de prévention des déchets

DE NOUVELLES ACTIONS POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS

Moins jeter, mieux valoriser, donner une seconde vie aux objets : le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de Sumène Artense communauté entre dans une nouvelle phase avec la mise en œuvre d'actions concrètes adaptées aux enjeux du territoire. Habitants, associations, entreprises et acteurs locaux sont associés à cette démarche collective en faveur d'une gestion plus responsable des ressources.



Obligatoire dans le cadre du plan national de prévention des déchets, le PLPDMA (*lire encadré*) de Sumène Artense communauté monte en puissance après une première phase de diagnostic et une consultation publique qui a permis de recueillir les attentes de la population. Pour rappel, ce programme local de prévention des déchets est conçu pour proposer des solutions afin de coordonner de nouvelles pratiques plus vertueuses, en partenariat avec les acteurs du territoire : ressourcerie, déchetterie, associations, entreprises, habitants. Plusieurs pistes d'actions ont été priorisées par rapport aux spécificités du territoire et aux principaux gisements de déchets qui ont été identifiés.

Certaines actions sont déjà effectives, d'autres vont venir. Parmi elles, il s'agira de mettre en place une gestion raisonnée des espaces verts ; de mener des actions phares de sensibilisation à la prévention des déchets, notamment dans les événements et manifestations locales et dans le secteur touristique. La politique de gestion des déchets de Sumène Artense communauté est elle aussi concernée par ce plan avec des mesures comme la réduction de la fréquence de collecte,

appliquée depuis octobre 2025. Des interventions dans les établissements scolaires et de santé ont également déjà commencé pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Concernant la gestion des déchets verts et des biodéchets (gisement important à valoriser), la filière compostage s'est organisée avec la distribution de composteurs individuels, l'installation de composteurs partagés et la mise en place de sessions de formation par des maîtres composteurs sur la pratique du compostage et le jardinage au naturel. Un dispositif de broyage de proximité est en réflexion.

Enfin, concernant le réemploi, des actions seront proposées pour augmenter la durée de vie des produits et réduire les déchets, textiles notamment, ou encore pour favoriser le réemploi des matériaux du secteur du BTP. Une première étape vient d'être franchie avec la création de l'association Matéco et l'organisation d'une vente de matériaux issus de chantiers de dépose à Antignac, en partenariat avec la Ressourcerie Terre d'Éco en juin dernier.

LE PLPDMA, C'EST QUOI ?

Le plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés est un document de planification, adopté par délibération pour une période de six ans. Il est animé par une équipe projet et fait l'objet d'un suivi annuel des performances assuré par une commission consultative d'élaboration et de suivi composée d'élus, membres de l'équipe projet et partenaires.

Ses objectifs nationaux sont notamment la baisse de 15 % des quantités de déchets ménagers et assimilés produits par les habitants en 2030 par rapport à 2010 et la stabilisation puis la réduction des Déchets d'Activités d'Entreprises (DAE). Ces objectifs sont renforcés par des objectifs régionaux complémentaires de diminuer de 50kg /hab/an d'ici 2030 par rapport à 2015. Cette politique s'intègre désormais dans le cadre plus large de la transition vers l'économie circulaire et l'utilisation efficace des ressources.

École de musique

La rentrée approche pour l'École de Musique du Haut Cantal ! Soutenue par Sumène Artense communauté, cette association d'intérêt communautaire propose l'apprentissage et la pratique de la musique... et de la danse à partir de la rentrée de septembre !

COURS DE MUSIQUE

À Saignes (école de musique)

Lundi

Éveil
Initiation multi-instruments

Mardi

Guitare - Basse - Batterie
Chant - Piano
Musiques actuelles (adultes)
Atelier vocal

Mercredi

Guitare - Basse - Violon
Trombone
Musiques actuelles (enfants)

Jeudi

Piano

Tarifs annuels pour les habitants du territoire :

- Éveil musical : 150 €
- Parcours enfant loisirs individuel : 250 €
- Parcours enfant loisirs collectif : 200 €
- Parcours enfant diplômant : 450 €
- Adulte individuel : 550 €

Contactez l'EMHC pour connaître toutes les formules de cours.

COURS DE DANSE

À Saignes (centre socioculturel)

Mardi

Initiation 5-7 ans
de 16h30 à 17h30

Tarif annuel : 165 €*

Cours pour les enfants en primaire et début collège
de 17h30 à 18h30

Tarif annuel : 165 €*

Cours pour les enfants au collège et lycée
de 18h30 à 20h

Tarif annuel : 185 €*

Cours adulte
de 20h à 21h30

Tarif annuel : 185 €*

* Les tarifs sont valables pour les habitants de Sumène Artense communauté qui prend en charge une partie des frais d'inscription. Pour les autres territoires, nous contacter.

NOUVEAU !

Danse Modern Jazz à Saignes

L'École de Musique du Haut Cantal accueillera une professeure de danse, Emily Regen, au parcours riche et reconnu à l'international. Formée au Modern Jazz, au classique et à la danse contemporaine à Paris puis à New York, elle a dansé pour plusieurs compagnies professionnelles avant d'obtenir son Diplôme d'État de professeure de danse.

Chorégraphe et fondatrice de sa propre compagnie, elle développe une approche artistique alliant technique, créativité et expressivité. Son travail, soutenu par de nombreuses institutions culturelles (DRAC, collectivités...), l'amène également à intervenir dans des projets mêlant danse, santé et inclusion auprès de publics variés.

Passionnée par la transmission, elle propose un enseignement accessible, exigeant et bienveillant, permettant à chacun de progresser tout en prenant plaisir à danser.



CONTACT

06 09 79 35 46

ecoledemusiqueduhautcantal@orange.fr

www.emhc.fr

L'école de musique du Haut Cantal est une structure associative proposant aux habitants de Sumène Artense communauté et des Communautés de communes du Pays de Mauriac, Pays de Salers et Pays Gentiane, des cours individuels et collectifs de musique, de chant et de danse. Sumène Artense communauté participe financièrement aux inscriptions des élèves de moins de 18 ans (prise en charge de 65% de leurs frais d'inscription), met à disposition un bâtiment à Saignes récemment rénové et un parc d'instruments de musique.

Sumène Artense
COMMUNAUTÉ

Sumene-artense.com 

Se tenir informés :

21, rue du Calalet, 15240 SAIGNES

contact@sumene-artense.com - 04 71 40 62 66

Accueil : Lundi, mardi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Mercredi, vendredi : de 9h à 12h